



SESSION
25/03/2024

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

ID : 007-210703195-20240325-DELIB2024_024-DE

S'LO

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice :	29	L'An Deux Mille Vingt Quatre, le vingt-cinq mars dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 19 mars 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.
Présents :	24	
Absents :	5	
Pour :	26	<u>Présents (24)</u> : C. Bayle, A. Bornes, R. Buard, J. Chabaud, A. Chezeau, R. Dersi, P. Diatta, V. Faure-Pinault, M. Galiana, S. Garraud, B. Gleyze, G. Griffe, C. Guillot, J. Heyndrickx, M. Jouve, A. Laville, N. Mazellier, A. Mazeyrat, J.P. Michel, B. Noël, O. Peverelli, N. Segueni, P. Tolfo, M. Vallon.
Abstentions :		
Contre :		<u>Excusés avec pouvoir (2)</u> : A. Boukal (pouvoir à Mme Tolfo), S. Lorenzo (pouvoir à A. Laville). <u>Excusée sans pouvoir (1)</u> : Mme Gaillard. <u>Absentes (2)</u> : Mme Keskin, Mme Valla. <u>Secrétaire</u> : M. Chezeau

Objet : Convention avec Ardèche Drôme Numérique dans le cadre du déploiement de la fibre optique, pour l'installation de poteaux sur le domaine privé de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 septembre 2023 autorisant l'installation d'équipements de communications électroniques sur plusieurs parcelles du domaine privé de la commune ;

Considérant la demande d'Ardèche Drôme Numérique (ADN) en date du 21 février 2024 de signer plusieurs conventions de droit d'usage, en complément de la délibération du 27 septembre 2023, pour autoriser le déploiement de la fibre optique, plus précisément l'implantations de poteaux, sur plusieurs parcelles privées de la commune.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré

AUTORISE la signature de conventions droit d'usage avec Ardèche Drôme Numérique pour le déploiement de la fibre optique, sur les parcelles énumérées dans le tableau ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le

S²LOW

ID : 007-210703195-20240325-DELIB2024_024-DE

ADRESSE	SECTION CADASTRALE	NUMERO PARCELLAIRE
CHEMIN DU CHAMBON	BW	35
CITE CASANOVA	BD	731
CHEMIN DE MALAURE	BX	144

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,

Aurélien CHEZEAU